

---

## Leçon 4 Sujet 1

### Conférence et Discussion

---

## Préliminaires au 2d niveau

### La Foi selon l'Islam

### A propos de l'accusation d'incroyance

- « L'ensemble des Musulmans est sensible à la question de la foi et de l'incroyance. Le noble Coran l'a placée comme une question centrale et déterminante pour le devenir [des gens]. A cause de ce grand intérêt porté à cette question, les Arabes sont venus prétendre être des croyants alors qu'ils ne l'étaient pas. Dieu Très-Elevé les dépouilla de cette prétention, pour nous apprendre que la foi ne se situe pas au niveau de la prétention.

- Cependant, certains Musulmans tombent dans une grossière erreur quand ils appliquent certains critères de la foi et de l'incroyance, en accusant certains d'incroyance, provoquant par là l'approfondissement des passions et l'augmentation des divisions entre eux. Sans doute, l'accusation d'incroyance fut une des armes qui brisèrent la société islamique et affaiblirent sa force.

En effet, quand cette arme dangereuse tombe entre les mains de gens partiaux, elle augmente son effet négatif contre la société et amène l'éclatement de conflits et de guerres. Ainsi, après avoir traité d'incroyants un groupe de Musulmans, ceux qui les ont accusés d'incroyance se mettent en marche sous le mot d'ordre « **{Tuez ceux qui ne sont pas croyants}** » pour déclencher une guerre « dans la voie de Dieu » qu'ils appellent la « guerre sainte ».

Ce genre d'erreur arrive à l'intérieur d'une même secte, dans la mesure où nous trouvons que certains traitent avec facilité d'incroyants ceux qui sont dans leur religion et leur confession, pour le moindre différend.

- Il faut bien faire attention ! Traiter quelqu'un d'incroyant alors qu'il ne l'est pas, est un grave péché qui est très difficilement pardonné. C'est pourquoi nous constatons que les grands savants religieux en droit shi'ites prennent beaucoup de précautions et distinguent l'incroyance au niveau des convictions dont les comptes reviennent à Dieu Très-Elevé, et l'incroyance apparente. En d'autres termes, il est possible qu'un homme soit en réalité un incroyant au niveau de ses convictions mais nous ne devons pas nous comporter avec lui comme s'il était un incroyant. Même ! Il faut le considérer comme un Musulman et des fois comme un croyant. Cette législation a des secrets importants qu'il ne nous est pas possible d'exposer ici.

- Est-ce que cela signifie qu'il y a deux sortes d'incroyance ? Non ! L'incroyance est une chose unique et elle consiste à nier la grande Vérité qui est l'Unicité de Dieu Très-Elevé, ou à nier une vérité qui entraîne la dénégation de cette [grande] vérité, comme cela nous est apparu lors de notre propos sur la foi et ses corollaires. Ainsi, ce négateur est un incroyant que nous aimions ce qualificatif ou non.

Sauf qu'accuser quelqu'un d'incroyance est autre chose. C'est une position que nous prenons à l'encontre d'une personne dont nous avons la conviction qu'elle refuse la vérité et ses corollaires. Pour nous empêcher de tomber dans ce grave péché, la sainte législation ne nous laisse pas la liberté de prendre cette dangereuse position.

Mais, elle nous fournit un ensemble d'indices fondamentaux et nous ordonne [d'agir] avec précaution au moment de les appliquer, notamment si l'accusé est un savant qui a un rôle scientifique remarquable au sein de la société. Il y a dans la religion islamique des vérités profondes que l'ignorant imagine, au premier regard, être en contradiction avec les vérités premières que nous connaissons.

Il est rapporté de l'Imam as-Sâdeq<sup>(p)</sup>, à propos des deux compagnons illustres [du Prophète<sup>(s)</sup>] Salman et Abû Dhar (que la Satisfaction de Dieu Très-Elevé soit sur eux deux) :

« Si Abû Dhar savait ce qu'il y avait dans le cœur de Salman, il l'aurait tué ; cependant le Messenger de Dieu<sup>(s)</sup> a établi entre eux deux un rapport de fraternité. »

Combien d'évènements affligeants a enregistré l'histoire durant lesquels de grands savants et des monothéistes grandioses ont été accusés d'incroyance et ont été tués, à cause de l'ignorance des gens et des dirigeants ?!

- C'est pourquoi on peut dire que la charge d'accuser quelqu'un d'incroyance doit être uniquement réservée aux grands savants en droit islamique. Toute personne qui désire protéger sa religion doit craindre Dieu au moment de prononcer l'accusation d'incroyance à l'encontre d'une autre personne. Même ! Si nous regardons les situations et les exigences temporelles de notre époque, nous dirons que la charge d'accuser [quelqu'un] d'incroyance doit être à la charge exclusive du Tuteur (*wali al-faqih*) par le fait qu'elle prend un aspect politique clair. Elle n'est pas simplement une question intellectuelle, dogmatique.

Oui ! Les savants en droit définissent parfois les indices fondamentaux, clairs afin qu'il n'y ait pas d'illusion sur ce point, comme de traiter d'incroyants les Baha'istes. Parfois, certains font apparaître de façon manifeste leur incroyance en Dieu, en Son Unicité, en la Prophétie de notre Maître Mohammed<sup>(s)</sup> et au Jour du Jugement Dernier. Dans une telle situation, il serait stupide de ne pas les accuser d'incroyance.

D'un autre côté, nous ne devons pas prononcer le jugement du Paradis et de l'Enfer envers quiconque dont nous ne connaissons pas le devenir final. Une personne peut être incroyante aujourd'hui et mourir (en étant) croyante.

C'est pour cela que l'imam Khomeyni<sup>(qs)</sup> disait, le tenant de son professeur Shâh Abâdî, qu'il ne fallait pas maudire une personne dont nous ne connaissons pas le devenir. Et cela fait partie des précautions religieuses demandées. Qui d'entre nous peut trancher sur le devenir des gens ? Et cela, même s'il est possible de faire une exception pour les criminels qui ont plongé dans l'effusion de sang innocent, parce que de tels actes leur ont fermé la porte du repentir et du retour [à Dieu]. »

*La Foi selon l'Islam, Le retour à l'Esprit*, Sayyed Abbas Nouredine  
Ed.B.A.A., Trad.Leila Sourani, pp69-73